

FOIRE AUX QUESTIONS

Visioconférence TDJ2024 – Troisième rassemblement des collectivités labellisées « Terre de Jeux 2024 » en Auvergne-Rhône-Alpes (25/11)

Le jeudi 25 novembre 2021, le Mouvement Olympique et Sportif Auvergne-Rhône-Alpes a eu le plaisir de réunir la **communauté des collectivités territoriales labellisées « Terre de Jeux 2024 »** pour la troisième fois lors d'un webinaire. Cette rencontre était à l'initiative du Comité Régional Olympique et Sportif d'Auvergne-Rhône-Alpes, les Comités Départementaux Olympiques et Sportifs des territoires, avec le soutien de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

1. Un établissement scolaire qui n'est pas labellisé « Génération 2024 » peut-il participer à la Semaine Olympique et Paralympique (SOP) 2022 ?

Différentes structures non labellisées Génération 2024 peuvent participer à la SOP 2022. Il y a une case « structure autre » lors de l'inscription.

Les collectivités territoriales sont incitées à profiter de cet élan pour impliquer les écoles pour qu'elles se labellent « Génération 2024 » par la suite.

Le mouvement sportif peut accompagner les établissements scolaires en leur donnant de la matière (expositions, interventions, mise en relation avec des sportifs de haut-niveau).

Les ambassadeurs SOP peuvent être des relais, voici la liste nationale :

<https://crosauvergnerhonealpes.fr/wp-content/uploads/2021/11/Listing-Ambassadeurs-Ambassadrices-SOP-2022.pdf>

2. Que demande la labellisation « Génération 2024 » pour une école primaire ?

Le directeur ou la directrice d'école doit remplir un dossier de candidature. Il faut remplir deux objectifs sur quatre. Le CDOS de votre département peut vous aider dans cette démarche en communiquant avec les écoles. L'inscription permet de recevoir le kit physique de participation.

Selon les académies, les dates de labellisation sont différentes, voici le lien pour vous rediriger selon votre académie : <https://eduscol.education.fr/1254/formulaire-generation-2024>

3. L'inscription à l'USEP est-elle obligatoire pour obtenir le label « Génération 2024 » ?

Il n'est pas obligatoire de faire adhérer toutes les classes pour obtenir le label « Génération 2024 » une seule classe peut suffire. Les écoles privées sont pratiquement automatiquement affiliées à l'UGSEL, ces écoles-là peuvent donc déposer un dossier de labellisation « Génération 2024 ».

A Grigny par exemple, il existe un système de co-financement entre parents d'élèves, ville, et enfant pour arriver à donner accès à la licence USEP et par extension à la labellisation « Génération 2024 ». Sur le département du Rhône, la licence est à 8€ par enfant. A Saint-Etienne, la licence est à 6€ par enfant par exemple. L'appui sur le mouvement sportif et le conseiller pédagogique permet de faire entrer les établissements, les enseignants et les enfants, dans la dynamique du label « Génération 2024 », et de donner accès à des contenus pédagogiques.

4. Comment est animé le label « Terre de Jeux 2024 » au sein de vos structures en termes de ressources humaines ? Dans la ville de Montélimar, nous avons deux athlètes qui promeuvent le sport dans les écoles, collèges, lycées, et sont présents dans toutes les actions sportives de la ville. Nous souhaitons pouvoir rencontrer d'autres collectivités pour voir comment ils ont mis en place leur politique sportive ?

Les CDOS de la Drôme et de la Haute-Loire sont en train de réfléchir à un projet autour de services civiques « ambassadeur Génération 2024 » pour les collectivités « Terre de Jeux 2024 ». Il s'agit de faire des promotions au sein de chaque département qui soient accompagnées par les CDOS pour animer le label à l'échelle du territoire régional. Vous pouvez contacter le CDOS de la Drôme et de la Haute-Loire à ce sujet. Pour retrouver le contact du référent TDJ au sein des CDOS :

<https://crosauvergnerhonealpes.fr/le-label-terre-de-jeux-2024/>

Dans la ville de Valence a été recruté un alternant en master comme chargé de mission sur la question de la politique sportive. Aussi, a été lancé un appel à projet à destination du tissu associatif en s'appuyant sur le conseil départemental, le CDOS et les communes pour diffuser l'information. Cet appel à projet 2021-2022 s'appuie sur trois thématiques :

- Les Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver de Pékin 2022 : à Valence, nous avons une patinoire et nous voulons mettre en avant les sports de glace.
- La parité dans le sport : c'est une préoccupation des élus de la commission des sports.
- Le développement et la promotion de la pratique sportive et les sports olympiques et paralympiques.

Cette démarche vise à permettre aux associations des communes en périphérie ou plus rurales de Valence de participer à « Terre de Jeux 2024 ». Sur les gros événements sportifs, les communes-centres ont les ressources pour accueillir des manifestations, c'est moins vrai pour les communes en périphérie ou plus rurales de l'agglomération.

La ville de Valence met en place plusieurs dispositifs avec le service jeunesse de l'agglomération de Valence :

- Une journée de découverte sportive à chaque période de vacances scolaires
- Jumelage entre deux villes de l'agglomération de Valence et une ville en Suisse autour de la pratique du curling
- Deux journées lors de la Semaine Olympique et Paralympique d'activités autour de l'apprentissage de la natation pour les classes de CM2

5. Est-ce que les collectivités territoriales vont bénéficier des droits télévisuels pour la rediffusion des épreuves des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver de Pékin 2022 ?

Le mouvement olympique et sportif reviendra vers les collectivités territoriales afin de diffuser cette information quand elle sera confirmée.

6. Concernant l'animation du label « Terre de Jeux 2024 », serait-il possible de faire un recensement de ce qui est mis en place dans les différentes collectivités territoriales en Auvergne-Rhône-Alpes ?

Le mouvement olympique et sportif travaille pour aider les collectivités territoriales à animer le label « Terre de Jeux 2024 » et à maximiser le partage d'information sur cette thématique. Par exemple, nous diffuserons dans les prochaines newsletters « Territoires de sport » à destination des collectivités territoriales un article sur les ambassadeurs « Terre de Jeux 2024 » quand nous connaissons les sportifs de haut niveau dédiés à la promotion du label en Auvergne-Rhône-Alpes.